



HAL
open science

Franz Cumont et les risques du métier d'historien des religions

Corinne Bonnet

► **To cite this version:**

Corinne Bonnet. Franz Cumont et les risques du métier d'historien des religions. Hieros. Bulletin annuel de l'Association belgo-luxembourgeoise d'Histoire des religions, 2000, 5, pp.12-29. hal-01851830

HAL Id: hal-01851830

<https://hal.science/hal-01851830v1>

Submitted on 9 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Corinne Bonnet

(Université de Liège/Institut Biblique Pontifical/Université de Cosenza)

Franz Cumont et les risques du métier d'historien des religions

Je voudrais vous convier à parcourir avec moi une partie de l'itinéraire scientifique d'un des plus grands savants que la Belgique ait produit : Franz Cumont. Avant d'aborder le sujet retenu, permettez-moi de planter quelques jalons qui vous permettront de situer les faits et les personnes dont il sera question. Si Robert Turcan a assurément raison d'écrire que "parler de Cumont, c'est parler d'une œuvre qui n'est pas morte"¹, je ne puis prétendre que la vie de Franz Cumont soit votre pain quotidien, comme il est le mien depuis que je me consacre à l'étude et à la publication de sa correspondance scientifique, c'est-à-dire depuis 1995².

1. La correspondance scientifique

Lorsqu'il mourut en août 1947, Franz Cumont légua à l'Academia Belgica de Rome un ensemble de biens très précieux : sa bibliothèque, riche de plusieurs milliers de volumes, livres et tirages à part, souvent annotés de sa main (évaluée à 40 millions de francs belges à l'époque); ses archives, sous la forme d'une quinzaine de caisses contenant des documents épars et très variés récemment inventoriés par Isabelle Tassignon³; sa correspondance scientifique enfin, comprenant 12.000 lettres environ, couvrant plus de 60 années d'activité (1885-1947), objet d'une enquête systématique par mes soins. En vérité, seul un premier lot de 2.000 lettres était au départ conservé à l'Academia Belgica, le second fonds, de 10.000 lettres environ, se trouvait, lui, au château de Wanlin, domaine de la famille de Cumont qui a bien voulu le déposer à Rome en septembre 97.

¹ R. Turcan, "Franz Cumont fondateur", *Hieros*, 2 (1997), p. 11-20, en particulier p. 11.

² Cf. C. Bonnet (éd.), *La correspondance scientifique de Franz Cumont conservée à l'Academia Belgica de Rome*, Bruxelles-Rome, 1997, pour la publication du premiers fonds. Le second est en cours d'étude.

³ L'inventaire se trouve à l'Academia Belgica; ce travail a permis la découverte de la version française de *Astrology and Religion among the Greeks and the Romans*, Yale, 1912, de prochaine parution par les soins d'Isabelle Tassignon dans les collections de l'Institut Historique Belge de Rome.

Depuis lors, son étude est en cours⁴ et devrait aboutir à court terme (2001) à une banque de données exhaustive et à moyen terme à la publication d'autres volumes de florilège, le premier lot ayant, en effet, fait l'objet en 1997 d'une publication sélective accompagnée d'un essai biographique. Après quoi j'espère pouvoir rédiger une biographie intellectuelle de F. Cumont en m'efforçant de reconstituer toutes les nuances du tissu – humain et institutionnel – complexe au sein duquel il évolua et fournir un apport scientifique et intellectuel significatif à l'histoire culturelle de notre pays et de l'Europe.

Logiquement, c'est par le biais de la correspondance scientifique que j'aborderai la question des "risques du métier d'historien des religions". Quelques mots encore pour mieux cerner cet ensemble documentaire. Les 12.000 lettres dont j'ai parlé sont celles que F. Cumont a reçues de centaines de correspondants dans le monde entier (de Madagascar à l'Inde et l'Australie, en passant par l'Europe et les États-Unis, naturellement et pour l'essentiel), donc des centaines d'écritures différentes et une série de langues (français, allemand, anglais, italien, mais aussi latin, grec moderne, arabe). Ses lettres à lui sont fort rares dans ses propres archives, mais je m'efforce de les retrouver dans divers fonds d'archives, afin de reconstituer, dans la mesure du possible et pour les ensembles les plus significatifs, des échanges bilatéraux. Ce volet de ma recherche s'apparente à une sorte d'enquête policière, car retrouver les traces des lettres de F. Cumont n'est pas chose aisée : comment savoir en effet si tel ou tel correspondant à qui il écrivait a eu des descendants, s'il a conservé et légué ses archives, à quelle personne, à quelle institution. Mes efforts, heureusement, sont parfois couronnés de succès et j'ai pu lire ou je me prépare à lire les lettres de Franz Cumont à Theodor Mommsen, Ulrich von Wilamowitz Moellendorff, Hermann Diels, Hermann Usener, James George Frazer, Jérôme Carcopino, Michael Rostovtzeff, Henri Pirenne, Aby Warburg, Martin Persson Nilsson, Raffaele Pettazzoni, Giorgio Levi Della Vida, Salomon Reinach, Louis Robert, la marquise Arconati-Visconti, etc.⁵ En abordant le sujet qui est le nôtre, on tiendra donc compte de l'écueil méthodologique majeur que constitue l'étude du parcours intellectuel et scientifique d'une personne à travers les lettres des autres, qu'il a reçues et lues, davantage qu'à travers celles qu'il a lui-même rédigées.

2. Les repères bio-bibliographiques

Je rappellerai que F. Cumont naît à Alost en 1868 et meurt près de Bruxelles en 1947, à 79 ans, sans s'être jamais marié, sans enfant, au terme d'une vie entièrement et consciemment vouée à la science; il est docteur

⁴ Avec le soutien du Fonds pour la Recherche Fondamentale Collective du Ministère de la Recherche de la Communauté française de Belgique, sous la supervision d'André Motte (Université de Liège).

⁵ Ce volet de mon enquête m'a permis d'exhumer à ce jour plus d'un millier de lettres de Franz Cumont.

en philosophie et lettres de l'Université de Gand dès 1887, à 19 ans, avec une étude sur Alexandre d'Abonoticos, le "faux prophète" de Lucien, donc d'emblée un sujet d'histoire religieuse. Il présente en 1889 un mémoire intitulé "Sur la propagation des mystères de Mithra" pour le concours des bourses de voyage, puis étudie en Allemagne à Bonn et à Berlin, auprès des plus grands maîtres de l'époque, en particulier Hermann Usener et Hermann Diels. Il fréquente aussi Vienne, puis visite la Grèce et l'Italie. Le projet de publication d'un corpus des "Textes et Monuments relatifs aux mystères de Mithra" occupe alors déjà le plus clair de son temps. Il en commence la publication en 1894 et l'achève en 1899. Il publie ensuite en 1900 un petit volume de synthèse de sa doctrine en la matière intitulé *Les Mystères de Mithra*, mais on aurait tort de croire que F. Cumont s'occupe exclusivement de cultes et de religion : il travaille sur la tradition manuscrite de Julien, sur les sculptures et inscriptions des Musées royaux de Bruxelles (dont il est Conservateur adjoint bénévole), sur la topographie et l'épigraphie du Pont et de l'Arménie (qu'il visite à cheval en 1900 avec son frère Eugène)⁶, sur les manuscrits astrologiques (il entame le *Catalogus codicum astrologicorum graecorum* en 1898), et bien d'autres sujets. Tout le reste de sa carrière scientifique sera marqué par cette exceptionnelle "polyédrie" de compétences. Nous n'examinerons donc qu'une part de son activité en étudiant F. Cumont historien des religions, mais indubitablement une part importante, essentielle même⁷. Pour les années qui suivent, je me contenterai d'épingler de grands titres évocateurs d'un parcours d'une singulière cohérence : *Les religions orientales dans le paganisme romain* (conférences au Collège de France en 1905, publiées en 1906), *Astrology and Religion among the Greeks and the Romans* (en 1912; conférences en Suède et aux États-Unis en 1911), *Études syriennes* (en 1917, fruit d'un voyage en Syrie en 1907), *Afterlife in Roman Paganism* (1922, conférences aux États-Unis en 1921), *Fouilles de Doura-Europos* (1926, campagnes de 1922-23), *L'Égypte des astrologues* (1937, avec Claire Préaux), *Les Mages hellénisés* (1938, avec Joseph Bidez), *Recherches sur le symbolisme funéraire* (1942, en pleine guerre), *Lux Perpetua* (1949, posthume).

Sa carrière académique, quant à elle, commence en janvier 1892, quand il est nommé Chargé de Cours à l'Université de Gand (promotion de Professeur extraordinaire dès août 1892). Elle apparaît, grâce à la correspondance, comme l'issue d'une longue cour faite par les professeurs de Gand, Paul Thomas et Charles Michel pour l'essentiel, à un jeune Cumont

⁶ Véronique Krings, de l'Université de Toulouse-Le Mirail, prépare une étude sur ce voyage, avec publication des carnets de voyage et des photos.

⁷ Ceci ressort très clairement de nombreuses contributions aux deux volumes les plus récents consacrés à F. Cumont (à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de sa mort, en 1997) : C. Bonnet, A. Motte (éds), *Les syncrétismes religieux dans le monde méditerranéen antique*, Rome-Bruxelles, 1999 et "Franz Cumont et la science de son temps. Actes de la table ronde organisée par Aline Rousselle, Paris 5-6 décembre 1997", *MEFRIM*, 111 (1999), p. 501-666.

de 20 ans, tout occupé à étudier en Allemagne. De ses propres lettres à ses parents, il appert qu'il accepta sans enthousiasme, presque comme une fatalité, le devoir peu gratifiant, de consacrer son temps à l'enseignement; il écrivait en effet à ses parents de Vienne, en 1890 : "J'étudie parce que cela m'intéresse et qu'au fond je crois que c'est la seule chose qui mérite qu'on se donne de la peine pour elle, mais je suis sûr qu'il me serait très désagréable de devoir donner cours à une demi douzaine d'ignares dont la seule ambition sera de devenir un jour professeur d'athénée", ajoutant plus bas, comme pour s'excuser d'une dureté singulière dans ses lettres "je dois vous dire que je vois ce soir les choses particulièrement en noir"⁸. Professeur ordinaire en 1896, il donne sa démission de l'Université de Gand en 1910, démission acceptée et entérinée en 1911 après un long et pénible embrouillamini politico-académique. F. Cumont quitte alors l'Université belge pour ne jamais y remettre le pied.

C'est sur cette affaire, l'"affaire de Gand" ou l'"affaire Cumont" que je porterai mon attention, car elle est la manifestation la plus patente de ce que j'ai appelé les risques du métier d'historien des religions, en tout cas d'une certaine histoire des religions, à une certaine époque. Pour comprendre la dynamique des événements, il s'agit pour nous d'abord de raconter les faits d'après la correspondance et les documents d'archives, de les évaluer ensuite à la lumière du contexte général de l'époque et de celui, plus particulier, de la carrière de F. Cumont.

3. L'"affaire de Gand"⁹

L'affaire commence pour nous par une lettre du 28 décembre 1909 d'Adolphe De Ceuleneer, catholique et flamand militant, titulaire du cours d'Histoire romaine à l'Université de Gand, dont jadis F. Cumont avait été l'élève. Il y explique pourquoi il a décidé de renoncer à son cours. F. Cumont, qui enseignait déjà les Institutions romaines au sein de l'*Alma mater* gantoise, semble d'emblée s'imposer comme son suppléant naturel, encore que le titulaire du cours ne se hasarde pas à se prononcer sur ce choix qui revient au Ministre, car, à l'époque, les Universités d'État n'avaient aucun pouvoir décisionnel : seul le Ministre des Arts et des Sciences pouvait soumettre à la nomination royale les enseignants qui l'agréaient, en vertu de la loi organique de 1849. Or, les Catholiques étaient au pouvoir, sans interruption, depuis 1884 : on imagine bien dans quelle optique cette prérogative était exercée. Elle constituait en quelque sorte

⁸ Sur la période de formation de F. Cumont et les sollicitations qu'il reçoit très tôt de ses professeurs de Gand, voir C. Bonnet, "La formation de F. Cumont d'après sa correspondance (1885-1892)", *Kernos*, 11 (1998), p. 245-264.

⁹ La reconstitution des événements qui est ici proposée repose sur la connaissance des deux fonds de correspondance et d'une série d'éléments extérieurs, et constitue donc un sérieux approfondissement par rapport à la version donnée lors de l'édition du fonds de l'Academia (C. Bonnet, *Correspondance*, p. 495-512). Il sera certainement utile de reprendre encore et de creuser ce riche dossier aux implications nombreuses pour l'histoire de l'historiographie et de la Belgique.

une forme de censure à l'encontre du monde intellectuel libéral, écarté autant que possible de l'enseignement public. F. Cumont, on le sait, appartenait à ce courant de pensée et jouissait, au surplus, d'une réputation et d'un prestige internationaux redoutables.

F. Cumont sollicite donc officiellement la suppléance par une lettre au Ministre du 10 décembre (dont on conserve la minute), mais début janvier, aucune décision n'est encore tombée. Entre temps, le Conseil de Faculté à l'unanimité a indiqué F. Cumont comme le suppléant qu'elle souhaite voir désigné. Le Ministre ne l'entend toutefois pas de cette oreille et, prenant prétexte d'un abus de pouvoir de la Faculté, il crée de toutes pièces d'autres candidatures, trouve des appuis auprès des cléricaux gantois et nomme suppléant Alphonse Roersch, un personnage sans grand relief, fils d'un Recteur de l'Université de Liège mort inopinément en pleine activité, historien de la Grèce et de la Renaissance, dont le curriculum n'a rien de commun avec celui de F. Cumont. Souvenons-nous en effet qu'en 1910, F. Cumont est déjà membre ordinaire de l'Institut archéologique allemand et de son correspondant autrichien, membre de l'Académie royale de Belgique et associé à l'Institut de France; il a donné des cours ou conférences au Collège de France et à l'Université d'Oxford; il a été lauréat du prix Lefèvre-Deumier de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du prix quinquennal des sciences historiques de l'Académie royale de Belgique; il est sur le point de devenir membre de la prestigieuse Académie de Berlin, le temple de l'*Altertumswissenschaft* (1911). La correspondance témoigne de la très haute estime en laquelle les plus grands savants de l'époque le tiennent. Face au préjudice énorme que cette décision implique à sa personne et à l'institution qu'il représente, F. Cumont présente sa démission le 11 février 1910. On en conserve le texte dans ses archives à Rome :

Monsieur le Ministre,

Au mois de novembre dernier¹⁰ j'ai eu l'honneur de vous demander de me charger du cours d'histoire politique de Rome, délaissé par M. De Ceuleneer. Les titres que j'invoquais pour l'obtenir étaient d'abord que ce cours est le complément nécessaire de l'enseignement qui m'est confié, puisque depuis plus de vingt ans je m'occupe de recherches historiques sur l'antiquité romaine. La faculté, consultée par vous, en émettant un avis favorable sur le changement d'attributions de M. De Ceuleneer, exprima à l'unanimité le vœu que je fusse appelé à le remplacer.

Vous avez néanmoins cru devoir désigner pour le suppléer un de mes collègues dont je n'entends pas apprécier ici les mérites, mais qui certainement ne s'est jamais occupé d'histoire romaine.

Je dois considérer cette nomination comme une marque de défiance à mon égard. Elle me paraît non seulement injuste mais injurieuse pour la faculté et pour moi.

Je ne puis rester dans la situation qui m'est ainsi faite et je vous prie donc d'accepter ma démission de professeur à l'Université de Gand.

Veillez agréer, monsieur le ministre, les assurances de ma haute considération.

Qui était le Ministre responsable de l'enseignement supérieur ? Il s'agissait d'un personnage haut en couleurs : le baron Édouard Descamps (1847-1933)¹¹. Après des études à Namur et Louvain, il se lança dans une carrière universitaire et politique qui devait le conduire aux plus hauts niveaux de responsabilité. Docteur en droit et en sciences politiques et administratives, il fut nommé professeur extraordinaire à Louvain en 1872. Militant catholique, il eut avant tout un engagement colonial que l'on a défini "total et inconditionnel". Léopoldiste convaincu, il fit siens les espoirs que les milieux ecclésiastiques reposaient dans la politique africaine de la Belgique : une sorte de croisade évangélisatrice pour abolir l'esclavage et pour éduquer spirituellement les Africains. Il publia même sur ce thème une tragédie mélodramatique (*Africa*) que la critique dénigra violemment, mais qui n'en reçut pas moins le prix littéraire Léon XIII. Il fut élu sénateur de l'arrondissement de Louvain en 1892 et le resta jusqu'en 1932. En 1907, il devint Ministre des Sciences et des Arts et son activité suscita une opposition si virulente qu'il dut finalement, en octobre 1910, passer la main. "C'est un fat incapable et fanatique", écrit de lui F. Cumont, d'habitude si affable.

À la lumière de ces quelques éléments, on commence à comprendre qu'un conflit idéologique servit de toile de fond et de moteur à l'opposition du baron Descamps à F. Cumont. Ce fut un choc frontal entre un certain monde catholique et un certain monde libéral, en plus d'un défi entre les défenseurs d'une université francophone et les partisans de sa flamandisation.

La presse belge, catholique et libérale, s'empara de cette controverse pour souligner le sectarisme et l'outrecuidance des uns ou des autres. Dans ses archives, F. Cumont a conservé de très nombreuses coupures de *La Flandre libérale*, *Le Petit Bleu*, *La Meuse*, *Le Bien Public*, etc., car l'affaire Cumont fit grand bruit. Le "Baron" fut accusé d'être un clercal qui ne respectait pas l'autonomie de l'Université d'État. Une grande mobilisation des forces libérales, en faveur de F. Cumont et de la liberté des Universités, eut lieu à Gand, mais aussi à Liège et à Bruxelles, avec appels, pétitions, manifestations. Au-delà de la personne de F. Cumont, l'affaire mit en scène une série de conflits latents de la société belge de l'époque autour de l'épineuse "question scolaire". F. Cumont, dans les documents de sa plume, insiste beaucoup sur le fait que sa bataille est celle d'une cause, et non d'une personne. Il fustige la bureaucratisation intolérable de l'Université, l'arbitraire des fonctionnaires (notamment de l'Administrateur-Inspecteur de l'Université et du chef de cabinet du Ministre qui font

¹⁰ La lettre invoquée ci-dessus est pourtant datée du 10 décembre.

¹¹ Cf. R. Yakemtchouk, *Biographie Nationale*, t. 41, Bruxelles, 1979-80, col. 198-247.

littéralement la pluie et le beau temps) et aussi ce qu'il appelle l'obscurantisme du cléricanisme.

Le 20 février 1910, le journal *Le Soir* publie le texte de la pétition adressée au Roi Léopold II par les étudiants gantois en faveur de F. Cumont :

Sire,

Les soussignés, étudiants de l'Université de Gand, prient très respectueusement Votre Majesté de daigner prendre connaissance de la requête suivante, qu'ils prennent la liberté de Lui adresser comme au chef de la nation et au protecteur de la science belge.

L'Université de Gand est menacée de perdre un de ses maîtres les plus éminents, un savant d'une renommée universelle, un homme qui a fait honneur au pays, M. le professeur Franz Cumont.

Par suite de circonstances que nous n'avons pas à apprécier, M. Cumont a été amné à donner sa démission de professeur à l'Université de Gand. Nos intérêts les plus chers, notre attachement à notre *Alma Mater*, notre amour de la science et nos sentiments patriotiques nous font un devoir de recourir à la haute bienveillance de Votre Majesté pour que l'Université de Gand ne soit pas privée de l'illustration que lui donne, et des services que peut lui rendre un professeur tel que M. Cumont.

Nous sommes, Sire, de Votre Majesté, les très respectueux serviteurs.

La correspondance contient des dizaines et des dizaines de lettres de solidarité à F. Cumont; des collègues belges, français, allemands, anglais, italiens lui écrivent pour exprimer leur indignation face à une décision qu'ils ne comprennent du reste pas, tant est éclatant le prestige de F. Cumont. Le vendredi 11 mars 1910, l'affaire fait l'objet d'une interpellation parlementaire promue par Albert Mechelynck, représentant libéral de Gand, et Émile Vandervelde qu'on ne présente pas, auxquels s'associe Paul Hymans, correspondant de F. Cumont et très forte personnalité libérale au niveau belge et international. Le baron Descamps veut afficher sa plus profonde estime pour F. Cumont et, souhaitant rester dans le domaine des compétences institutionnelles, il va jusqu'à affirmer : "L'attitude de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, consultée par moi sur un changement d'attribution de M. le professeur de Ceuleneer, se caractérise comme suit : exercice officiel illégal d'une prérogative qu'il lui est interdit d'exercer". "Vous avez une conception congolaise de vos fonctions", lui réplique Vandervelde. Et il ajoute un peu plus loin, en mettant le doigt dans la plaie :

"J'ajoute que M. Cumont a commis un autre crime, grave celui-là ! C'est un crime déjà ancien : c'est ce que l'honorable M. Woeste appellerait peut-être un péché contre le Saint-Esprit : il a écrit les *Mystères de Mithra*. Et quand on a écrit les *Mystères de Mithra* il paraît qu'on n'est plus digne d'être nommé professeur d'histoire romaine. On peut dire, à droite, qu'il n'y a pas de préoccupations politiques dans cette affaire, mais il y a des

préoccupations religieuses et, dans tout ceci, vous avez sacrifié à vos préjugés religieux l'intérêt scientifique de l'université de Gand".

Nous y sommes donc. Et la presse libérale ne manque pas de souligner cet aspect de l'affaire. Une citation de *La Meuse* suffira : "M. Cumont a publié des livres d'une rare profondeur scientifique sur l'histoire des religions à l'époque romaine. N'allait-il donc pas aussi, à propos d'histoire romaine, parler scientifiquement des origines et de la diffusion du Christianisme ?". Poursuivons le récit des événements avant de reprendre cet aspect capital, appuyé par d'autres témoignages.

Le 26 avril 1910, l'affaire Cumont passe au Sénat; cette fois, c'est Eugène Goblet d'Alviella, une grande personnalité politique et scientifique belge, libéral et franc-maçon, autre correspondant de F. Cumont¹², qui prend la défense du savant gantois en ces termes :

Quel est le mobile du ministre dans cette étrange affaire ? M. Cumont n'est pas un politique militant, c'est uniquement un savant; le gouvernement l'a chargé de plusieurs missions et l'a nommé conservateur adjoint du Musée du Cinquantenaire. Serait-ce parce que son principal ouvrage a jeté un jour considérable sur certains côtés des origines de l'Église chrétienne ? Il serait possible que cela ait suffi à lui valoir "l'animosité des dévôts".

Le 6 mai 1911, alors qu'entre temps, F. Cumont a été élu à l'Académie de Berlin, parrainé par H. Diels et U. von Wilamowitz-Moellendorf, le nouveau Ministre des Sciences et des Arts, François Schollaert, un autre membre du parti catholique ("c'est un homme dévot, honnête, et médiocre", écrit F. Cumont), accepte officiellement sa démission en des termes pour le moins secs dont on imagine qu'ils ont dû toucher leur destinataire :

Monsieur le Professeur,

L'insistance que vous avez mise à maintenir la démission qu'au commencement de l'année dernière vous aviez offerte à mon honorable prédécesseur, m'a mis dans la nécessité de soumettre au Roi un projet d'arrêté faisant droit à votre demande.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, par arrêté royal du 5 mai 1911, démission honorable de vos fonctions de professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand vous est accordée, avec autorisation d'en porter le titre honorifique.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Cette missive est le point final d'une longue négociation entre F. Cumont et le nouveau Ministre, une négociation fortement voulue et encouragée par divers collègues gantois de F. Cumont, *in primis* Henri

¹² Cf. *Correspondance*, p. 217-218.

Pirenne¹³. Pendant plusieurs semaines, la solution semble à portée de la main : F. Cumont est convaincu d'avoir presque gagné la bataille et d'être sur le point de réintégrer son poste à l'Université de Gand, en ayant arraché au monde catholique des garanties sur un début d'autonomie relative des Facultés d'Etat dans le choix de leurs enseignants.

Mais la négociation capote, car le parti catholique n'appuie pas les manœuvres conciliantes de son ministre et F. Cumont, excédé, met alors un terme à cette longue agonie universitaire : il coupe le cordon ombilical avec l'*Alma Mater*, quitte Gand et forme sans doute déjà alors le projet de quitter la Belgique. C'est un moment-clé de son existence, un moment de rupture¹⁴, de souffrance par rapport à ses racines, donc à son identité¹⁵, mais aussi les prémisses de son extraordinaire croissance intellectuelle, de son désenclavement culturel au contact de l'Europe et de l'Amérique savantes.

Sur l'issue de cette affaire, on possède l'un ou l'autre témoignage-clé, notamment de F. Cumont lui-même. Voici ce qu'il écrit, de Bruxelles, le 22 février 1910 à son maître berlinois H. Diels¹⁶ : "Cher maître, Votre lettre d'une si chaleureuse sympathie m'a profondément touché et je vous remercie cordialement de l'appui que vous m'offrez. Mais actuellement tout est encore en suspens. Nous sommes nommés non pas à des chaires mais pour des cours déterminés, et ainsi s'explique qu'on ait pu me refuser l'"histoire romaine" alors que j'enseignais les "institutions romaines". Mais devant le scandale et les protestations soulevés par son coup de parti, le B^{on} Descamps hésite. Il est blâmé par les hommes modérés de son propre bord. Même les cléricaux extrêmes se rendent compte de la faute commise. – J'ai été averti confidentiellement que le roi avait fait savoir à son ministre qu'il n'accepterait pas ma démission. D'autre part comme je ne retirerai pas celle-ci sans que la Faculté obtienne des garanties pour les nominations futures, la situation ambiguë où je me trouve, démissionnaire inexaucé, pourrait se prolonger quelque temps. La semaine prochaine, le ministre doit être interpellé à la Chambre, mais il est peu probable que sa majorité l'abandonne".

¹³ On trouve, dans le fonds Henri Pirenne, aux archives de l'ULB, une très riche correspondance, dont près de 90 missives de F. Cumont à H. Pirenne. La moitié, environ, concerne l'affaire de Gand. La publication intégrale de ces documents permettra d'éclaircir de manière saisissante tous les ressorts de cet épisode. Je remercie Andrée Despy-Meyer et Didier Devriese pour m'avoir permis d'accéder dans les meilleures conditions possibles à ces archives.

¹⁴ F. Cumont ne s'était pas encore remis de sa démission que le même Ministre supprimait du reste son poste de Conservateur adjoint (et bénévole) aux Musées du Cinquantenaire.

¹⁵ Il faut attendre à mon sens la Guerre 14-18 et le comportement héroïque de la Belgique "martyre" pour que F. Cumont se réconcilie émotivement avec sa patrie.

¹⁶ Lettre conservée dans le Sammlung Darmstaedter de la Staatsbibliothek zu Berlin - Preussischer Kulturbesitz. Une édition intégrale de la correspondance bilatérale Cumont-Diels fait partie de mes projets étant donné que je dispose de l'autorisation berlinoise de publier ce matériel.

Et encore, au même, le 1er décembre : "La question qui a mis en opposition la faculté de Gand et le ministre a véritablement pour nous une importance que n'avait pas soupçonnée l'imbécile qui l'a fait naître. Les universités doivent-elles ou non être traitées comme des administrations sans aucune autonomie, c'est là proprement ce qui nous divise".

4. Avant et après l'affaire de Gand

Il s'agit à présent de voir en amont et en aval ce qui peut nous aider à comprendre la dynamique de cet événement qui n'est en quelque sorte que la pointe d'un iceberg. Commençons par l'"après", par ce que devint F. Cumont professeur honoraire de l'Université de Gand à 43 ans.

F. Cumont quitte donc Gand en 1911 et, dès 1913, peu après la mort de son père qu'il a tant assisté et qui lui laisse un héritage considérable lui permettant de se consacrer sans aucun souci matériel à la science, il prend la décision de s'éloigner de la Belgique, de s'installer en France et en Italie et de ne vivre que pour ses recherches. Beaucoup d'amertume transparait dans ses lettres, envers son pays, envers ses adversaires cléricaux : F. Cumont est un homme blessé. Mais l'abandon de l'enseignement ne semble pas lui être vraiment cruel; bien que très aimé des étudiants, F. Cumont n'avait pas la "bosse" de l'enseignement, on l'a vu. Il refusa du reste, juste après sa démission et pendant tout le reste de sa vie, toutes les propositions de poste, même les plus prestigieuses, qui lui parvinrent : de Berlin et Leipzig, de Bruxelles, de Paris, de Yale, etc. Donnons-lui encore une fois la parole.

À H. Diels, en 1911, il écrit : "Je suis très touché que vous vous intéressiez encore à mon avenir, et vous me donnez par là une preuve nouvelle de la bienveillance affectueuse dont vous m'avez accordé tant de marques. A vrai dire il n'est pas impossible que j'aie m'établir à l'étranger, peut être à Rome. Mais je ne crois pas que j'accepte jamais aucune situation nouvelle. Je suis trop âgé [il a 43 ans !] pour recommencer une carrière. Si j'avais pu obtenir dans et pour notre Université une situation acceptable, je me serais efforcé de servir jusqu'au bout mon pays; maintenant il ne me reste plus qu'à tâcher de servir la science".

À U. von Wilamowitz, en 1913, voici comment il présente son "exil" : "C'est une grave résolution de se transporter à mon âge sous un autre ciel, fût-ce celui de l'Italie. Mais je sentais le besoin de respirer un autre air que celui de la Belgique, et de travailler sans préoccupations aux sujets que je voudrais traiter. Depuis mon départ le ministère me favorise : il vient de me décorer. Notre pieux gouvernement plante ainsi une croix sur une tombe".

F. Cumont revendique donc la liberté de travailler en paix sur les sujets qu'il entend choisir à son gré. Et nous voici aux risques du métier d'historien des religions, c'est-à-dire à l'amont de notre affaire, à la source des ennuis de F. Cumont. Nous avons vu que la presse, Vandervelde et Goblet d'Alviella liaient explicitement le refus du Ministre de lui confier un nouvel enseignement à son activité d'historien des cultes orientaux. Sans

du tout se poser comme un martyr — dans ses lettres il ne cesse de parler de la question de principe de l'autonomie universitaire et de la liberté scientifique qui lui tiennent tant à cœur — F. Cumont confirme cette interprétation dans une lettre à U. von Wilamowitz, dès mars 1910 : "Peut être aurez vous appris qu'à la suite d'une décision du Ministre qui ne me trouvait pas assez catholique pour me confier le cours d'histoire romaine (...) j'ai été amené à donner ma démission de professeur".

Une lettre à Henri Pirenne, non datée, mais écrite sans doute en août-septembre 1910, est encore plus explicite : "Cependant j'ai pu avoir des renseignements sur les dispositions de notre grand maître par un ami qui l'a approché. Ses convictions lui interdisent, paraît-il, de me donner le cours d'histoire romaine. Il est en cela d'accord avec Woeste : on avait fait lire à celui-ci mes "Religions orientales". Il a consenti à reconnaître que je n'étais pas un imbécile mais il a ajouté immédiatement que j'étais "d'autant plus dangereux" (textuel). Au fond ces deux catholiques très orthodoxes ne font qu'appliquer les maximes de Pie X. On doit confier les cours d'histoire à des croyants qui n'oublieront jamais, même en faisant de la science, qu'ils sont les serviteurs de l'Église. Je crois donc qu'à cet égard nous nous heurterons à un non possumus absolu. Nous avons contre nous toute la théologie romaine. Il ne servirait à rien d'affirmer que dans mes cours j'ai toujours été parfaitement affranchi de tout préjugé de parti : c'est précisément ce qui vous condamne".

Ou encore, dans une lettre du 21 septembre 1910 : "On m'assure que Schollaert est d'accord avec Woeste pour ne jamais me donner le cours d'histoire romaine. Je suis un moderniste dangereux et ces messieurs entendent appliquer aux universités les règles du dernier motu proprio. (...) Dans ces conjonctures critiques, je garde une sérénité légèrement désabusée. Si c'est mon orthodoxie qu'on discute, je n'ai qu'à plaider coupable; si l'histoire ne doit plus être enseignée que par des catholiques convaincus et pratiquants, il est évident que ma place n'est pas à l'université".

Les catholiques donc, les cléricaux surtout (car il entretient d'excellents rapports avec nombre de catholiques "réformistes"), voulaient la tête de Cumont le sympathisant des modernistes. Bien des lettres de ses correspondants les plus réguliers ne laissent aucun doute sur la raison profonde du refus du Ministre. F. Cumont était un personnage idéologiquement dangereux aux yeux d'une certaine frange du monde catholique. Pourquoi ?

F. Cumont est clairement libéral, comme son père (un industriel illuminé qui lit Fustel de Coulanges et Mommsen), même si sa mère, elle, était une catholique pratiquante qui souffrit beaucoup, dit-on, de le voir s'éloigner de la religion. À l'époque, fin XIXe - début XXe siècle, l'opposition entre libéraux et catholiques belges était féroce; les catholiques occupaient le pouvoir depuis si longtemps que les tensions étaient exaspérées. La position de F. Cumont est donc avant tout une rébellion contre la mainmise catholique sur tous les rouages du pouvoir, de la culture, de la morale. F. Cumont n'est pas un anticlérical rabique, un "mangeur de

curés"; pour preuve, on en donnera les excellents rapports scientifiques et humains qu'il entretient avec nombre de prélats : des Bollandistes (il prit une part active à l'élection du père H. Delehaye à l'Académie en 1913¹⁷ ou à l'attribution du prix Goblet d'Alviella au père P. Lammens en 1931), les Jésuites de Beyrouth, de Tokat, de Rome, les pères de la Bibliothèque Vaticane, etc. L'attitude de F. Cumont envers la foi, envers la religion, envers la spiritualité, envers l'Église doit donc être définie avec toutes les nuances possibles et en tenant compte d'une évolution diachronique sensible de ses positions à cet égard. C'est le pouvoir temporel asphyxiant de l'Église et des partis catholiques, particulièrement au sein de l'Université et dans la science, que F. Cumont combat en 1910, ce qui ne l'empêche pas d'apparaître comme une personnalité dotée d'une dimension spirituelle singulière qui transparaît bien dans ses écrits, spécialement ceux du deuxième et du troisième âge. F. Cumont croit profondément en ce qu'il appelle "l'universalité du royaume de l'esprit"¹⁸.

Or, dans le domaine scientifique, l'emprise de l'Église était considérable et fonctionnait comme une censure redoutable. Les années dont nous parlons sont celles au cours desquelles l'Église a mené une très dure bataille contre toute approche scientifique et critique des textes sacrés et de l'histoire de l'Église; ce sont les années du modernisme. Les modernistes, ces "ennemis du dedans", furent condamnés par l'encyclique de Pie X *Pascendi* en 1908 et sévèrement réprimés ensuite. Ceux qui voulaient porter remède au sous-développement culturel du monde catholique par un renouveau intellectuel fait d'ouverture aux acquis de la science (la *fides quaerens intellectum*¹⁹), selon l'analyse d'H.-I. Marrou, passèrent par de redoutables fourches caudines. Sans probablement se sentir tout à fait partie prenante du modernisme, F. Cumont avait des sympathies claires, profondes et motivées à l'égard de ce mouvement; il était du reste en contact avec la plupart des savants qui militaient pour l'avènement d'une Église qui ne considérât pas l'histoire comme un cheval de Troie : F. Cumont publia régulièrement dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, fondée par Alfred Loisy en 1896 et co-dirigée par Paul Lejay, interrompue en 1908 et relancée en 1910 précisément²⁰. Il est un disciple de Monseigneur Louis Duchesne, historien de la chrétienté primitive, qui

¹⁷ Une lettre de F. Cumont à H. Pirenne, le 12 novembre 1913, conservée dans les archives de l'ULB, montre bien que le soutien de Cumont redoubla quand il apprit que le père Delehaye avait échappé de peu à une excommunication motivée par ses recherches hagiographiques : "En réalité, les gardiens de l'orthodoxie veulent déconsidérer l'œuvre du Père Delehaye et du même coup atteindre les Bollandistes dont la critique — combien prudente ! — fait bouillonner le fiel des dévots. On a eu recours absolument à la même tactique lorsqu'on a voulu discréditer les livres du Père Lagrange et l'école biblique de Jérusalem". Il va être question du père Lagrange ci-dessous, p. 25-29.

¹⁸ J'ai abordé ces questions notamment dans mon étude "L'immortalité appartient au sage : Franz Cumont et l'art érotique", sous presse dans les *Dialogues d'histoire ancienne*.

¹⁹ Un concept largement développé dans l'encyclique *Fides et ratio* de Jean-Paul II (1999).

²⁰ Cf. *Correspondance*, p. 267-270.

fut mis au ban par l'Église (mis à l'index en 1912)²¹; il est en rapport avec Battifol et Lagrange en France²², avec Harnack et Lietzmann en Allemagne, avec Buonaiuti et Turchi en Italie. Les positions assumées par ces différentes personnes ne sont certainement pas superposables, et Loisy représente une radicalisation du modernisme que d'autres, Lagrange par exemple, réprouvaient. Mais F. Cumont n'interrompt pas ses rapports avec Loisy après qu'en 1908 il eut été excommunié et déclaré *vitandus*. Il est significatif de voir par exemple le père Louis Jalabert, jésuite français détaché de la Faculté orientale saint-Joseph de Beyrouth, exprimer une exquise sympathie, une affection même envers le grand F. Cumont, une admiration constante pour ses recherches, tout en précisant qu'il ne peut manquer d'être peiné par le fait que Cumont collabore à la revue de "l'ex-abbé Loisy". F. Cumont, qui s'était procuré le 4e évangile de Loisy introuvable en librairie et le prêtait à ses amis, avait en tout cas choisi de soutenir l'effort de renouvellement et d'ouverture de l'Église et, dans une lettre à Hermann Diels, en 1910, il se montre préoccupé de la tournure que prennent les événements : "le monde catholique a été fortement ému par deux encycliques papales : la première oblige le clergé à donner la première communion aux enfants de sept ans au lieu de onze. Elle enlève aux curés un puissant moyen d'action sur les familles. La seconde est la dissolution du *Sillon*, qui avait rêvé de créer en France un mouvement démocratique catholique : c'est la condamnation du modernisme social après celle du modernisme théologique. Pie X, perdu dans son idéal mystique, porte la ruine dans l'Église. *Ignis ardens*, dit la prophétie, *ecclesia depopulata*".

Comme si cela ne suffisait pas, F. Cumont entretenait aussi d'excellentes relations avec les protestants²³, par exemple avec Jean Réville (1854-1908), fils du théologien protestant (et libéral) et historien des religions Albert Réville (1826-1906), le premier titulaire d'une chaire d'Histoire comparée des religions au Collège de France. Jean Réville fut nommé Professeur à la Ve section ("sciences religieuses") de l'École Pratique des Hautes-Études en 1886 et succéda à son père au Collège de France en 1907, peu avant de mourir, laissant sa place à Alfred Loisy. Il dirigea aussi, à partir de 1884, la *Revue de l'histoire des religions*, fondée en 1880 par un autre protestant, Maurice Vernes. Tous ces milieux se caractérisaient en fait par une approche scientifique de l'histoire des religions. Ce dont l'Église ne voulait à aucun prix.

En tant qu'historien des religions, F. Cumont ne fut jamais l'homme d'une école, d'un courant. Sa formation était initialement celle d'un philologue classique, d'où l'approche philologique de la religion, sur les traces

²¹ Cf. *Correspondance*, p. 177-180.

²² Cf. notamment Ch. Theobald, "Le père Lagrange et le modernisme", *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem*, Paris, 1992, p. 49-64.

²³ À ce sujet, voir Fr. Laplanche, "L'histoire des religions en France au début du XXe siècle" et P. Cabanel, "Les sciences religieuses en Europe et la formation de Franz Cumont", *Franz Cumont et la science de son temps*, p. 623-634 et 611-621.

de son maître de Bonn, Hermann Usener. J'ai du reste remarqué, dans une autre étude, que F. Cumont emploie rarement l'expression "histoire des religions" pour caractériser ses recherches, préférant celle d'"histoire religieuse"²⁴. F. Cumont avait une grande ouverture à l'égard des autres approches ou des disciplines qui pouvaient contribuer à renouveler l'approche des religions antiques, comme l'anthropologie, l'ethnographie, la sociologie, le comparatisme. Il est en correspondance avec Frazer et, lorsque Tylor, le grand anthropologue de l'université d'Oxford, meurt, Marrett (le découvreur du "Mana") lui écrit pour lui demander de le soutenir dans la succession. Si F. Cumont a publié énormément dans le domaine de l'histoire des religions, on chercherait en vain un manifeste; on sent chez lui une réticence à faire des discours théoriques : la méthode s'exprime sur le chantier, dans ses œuvres; elle ne s'étale pas péremptoirement²⁵. Ce qui se rapproche le plus d'un manifeste, c'est le discours intitulé "L'Histoire des Religions" qu'il écrit pour l'ouverture, en septembre 1935, du VIe Congrès International d'Histoire des Religions à Bruxelles. C'est là qu'il parle de la "foi en la nécessité des échanges intellectuels entre des hommes de conviction différente mais voués aux mêmes recherches", définis aussi comme "les serviteurs de la science des religions". Plus avant, il parle des débuts de cette discipline en Belgique : "La science des religions, enfant encore débile, qui devait devenir un géant, était alors en Belgique, et peut-être ailleurs encore, à la fois suspecte aux croyants qui la soupçonnaient d'être un cheval de Troie inventé pour détruire leur foi, et méprisée des savants officiels qui n'y voyaient que spéculations sans méthode et sans consistance". Et il termine son allocution par une envolée sur la royauté de l'esprit et sur la mission de l'histoire : "maintenir et fortifier la rectitude de notre jugement sur le passé de l'humanité et sa mission future". C'est un *topos* bien connu, mais il trouve tant d'échos dans la prose de F. Cumont qu'on n'a pas le droit de douter qu'au-delà de la rhétorique de circonstance, il exprimait là une conviction intime qui a guidé plus d'un choix dans sa vie, en particulier celui de se consacrer entièrement à la science.

5. Les religions orientales, le christianisme et la critique du père Lagrange

Tout cela étant précisé du contexte général, de l'affaire de Gand et de la manière dont F. Cumont concevait son métier d'historien, reste à focaliser notre attention sur ce qui joua, à mon sens, un rôle décisif dans l'hostilité résolue des catholiques à son égard. Je me réfère à la publication en 1907, en pleine crise moderniste, du volume sur *Les religions orientales*

²⁴ C. Bonnet, "De l'histoire religieuse à l'histoire des religions. Les relations de Franz Cumont avec quelques historiens des religions", *ibidem*, p. 553-575.

²⁵ Même constatation à propos de la notion de syncrétisme dans A. Motte, "La notion de syncrétisme dans l'œuvre de Franz Cumont", C. Bonnet, A. Motte (éd.), *Les syncrétismes*, p. 21-42, en particulier p. 28-29.

dans le *paganisme romain*. Nous avons vu que le premier grand amour de Cumont fut Mithra. Les lettres qu'il envoie à ses parents d'Allemagne montrent les atermoiements d'un jeune docteur aux prises avec un sujet tentaculaire et désespérant. Mais il ne jeta pas l'éponge et se fit, à travers la publication des *TMMM*, – la première étude systématique du culte de Mithra, un modèle du genre, – une réputation de savant de tout premier ordre. Le petit volume intitulé "Les Mystères de Mithra" qu'il publie en 1900, un an après la publication du dernier tome des *TMMM*, en reprend les conclusions et nous permet de comprendre à la fois les limites et l'horizon historique de cette recherche. "Ce livre, écrit Cumont dans la Préface, n'a pas la prétention d'offrir un tableau de la chute du paganisme. Il n'y faudra pas chercher des considérations générales sur les causes profondes qui amenèrent le succès des cultes orientaux en Italie (...). Nous n'entreprendrons pas d'y suivre les phases diverses de la lutte entre l'idolâtrie et l'Église grandissante; ce vaste sujet, que nous ne désespérons pas de pouvoir aborder un jour, n'est pas celui que nous avions à traiter dans cette monographie". En effet, mais il est là, sous-jacent : c'est ce que j'appellerais volontiers l'horizon historique de Cumont. Deux lettres nous aideront à le mieux comprendre.

En février 1906, il écrit à Adolf von Harnack, le grand théologien libéral allemand à propos d'une publication qu'il a reçue en hommage : "Me permettez-vous une observation ? Au risque de paraître plaider *pro domo mea*, je réclamerai pour les mystères orientaux une part d'influence plus large que vous ne la leur accordez (p. 274 ss.) Il me semble que leur propagation a seule rendu possible, au moins dans le monde latin, l'établissement du christianisme. Ce sont eux, non pas lui, qui ont détruit le vieux paganisme gréco-romain et préparé les esprits à accueillir une foi nouvelle dont par certains côtés ils sont déjà très rapprochés. Les conceptions religieuses des adorateurs du *Sol invictus* au III^e siècle sont plus près, me semble-t-il, des croyances chrétiennes que de celles des Pontifes de la République. – C'est là une idée qui demanderait d'ailleurs à être longuement développée et prouvée par le menu. J'ai esquissé quelques points dans une série de conférences que j'ai faites en Novembre dernier au Collège de France et dont j'espère pouvoir bientôt vous offrir le contenu exposé en un petit volume. Ce sera vous donner *χαλκεία χρυσῶν*".

On imagine aisément que, dans le contexte quelque peu hystérique du modernisme, de telles thèses (ébauchées du reste déjà par Renan qui imaginait un monde gagné par la foi en Mithra) devaient nécessairement attirer des foudres sur Cumont, et il le savait. Le 19 décembre 1906, il écrit à H. Diels : "J'espère pouvoir vous faire parvenir vers la nouvelle année un livre d'un intérêt moins spécial : les conférences que j'ai faites à Paris et à Oxford sur les religions orientales dans le paganisme romain. Je ne sais si l'orthodoxie traditionaliste approuvera complètement mes idées subversives sur ce sujet délicat".

Ses conférences au Collège de France avaient eu un succès considérable, qui plus est dans un cadre très prestigieux. Salomon Reinach, un de

ses fidèles amis, en était enthousiaste. Dans la Préface, on a l'impression que F. Cumont veut déminer le terrain lorsqu'il écrit : "Peut-être sera-t-on cependant tenté de nous reprocher une omission en apparence essentielle. Nous avons exclusivement étudié le développement interne du paganisme dans le monde latin, et nous n'avons considéré qu'incidemment et accessoirement ses rapports avec le christianisme. La question est cependant à l'ordre du jour; elle ne préoccupe plus seulement les savants; elle a fait l'objet de conférences retentissantes, et, après les monographies érudites, les manuels les plus répandus s'en sont occupés. Nous ne voulons méconnaître ni l'intérêt ni la gravité de cette controverse, et ce n'est point parce qu'elle nous a semblé négligeable que nous l'avons négligée. Les théologiens, par suite de la direction de leur esprit et de leur éducation, ont longtemps été plus disposés à considérer la continuité de la tradition juive que les causes qui sont venues la troubler; mais une réaction s'est produite, et l'on s'attache aujourd'hui à montrer que l'Église a fait des emprunts considérables aux conceptions et aux cérémonies rituelles des mystères païens". Plus avant sans du tout nier les échanges entres ce qu'il définit des "sectes rivales", il invite à ne pas en exagérer l'importance. Plus que d'emprunts, poursuit-il, on devrait parler d'une "communauté d'origine", à chercher dans l'Orient hellénistique, berceau de toutes les conceptions religieuses qui s'imposèrent sous l'Empire, "source lointaine dont sont dérivés les canaux qui se réunissent à Rome". Les analogies sont souvent frappantes, admet-il, alors que les anciens préféraient souligner les différences, la rupture que constitue le christianisme par rapport au paganisme. Mais F. Cumont conclut : "Mais même lorsque nous nous posons en adversaire de la tradition, nous ne pouvons rompre avec le passé, qui nous a formés, ni nous dégager du présent, dont nous vivons. À mesure qu'on étudiera de plus près l'histoire religieuse de l'empire, le triomphe de l'Église apparaîtra davantage, pensons-nous, comme l'aboutissement d'une longue évolution des croyances".

Tel est précisément le discours que l'Église ne voulait ou ne pouvait à l'époque accepter : historiciser le christianisme, le "contextualiser", en faire une secte comme une autre, un produit de l'histoire alors qu'il ne pouvait être que révélation et transcendance. On ne s'étonnera donc pas de voir les savants libéraux applaudir à la publication de Cumont et certains catholiques le blâmer et le "persécuter".

À cet égard, je voudrais m'attarder un instant sur une des réactions les plus significatives à la publication des *Religions orientales*, celle du père Marie-Joseph Lagrange. On le sait, sa position au sein de l'Église ne fut pas toujours confortable, pas plus que celle qu'il assumait envers le modernisme, notamment envers Loisy. Il fonda, rappelons-le, l'École biblique de Jérusalem en 1890 puis la *Revue biblique* en 1892, deux hauts-lieux de la méthode historique et critique appliquée à l'exégèse. Discuté, contesté, rappelé à l'ordre plus ou moins formellement entre autres en 1903 et 1912, Lagrange accepta à chaque fois de se plier à la volonté hiérarchique ro-

maine, tout en ne renonçant pas à exprimer une certaine forme de dissension par son activité intellectuelle²⁶.

Le 25 juillet 1910, il publia dans *Le Correspondant* un long article intitulé "Les religions orientales et les origines du christianisme, à propos de livres récents", qui serait ensuite reproduit, en 1915, dans les *Mélanges d'histoire religieuse*²⁷. Il s'agit d'une longue argumentation critique qui prend l'allure d'une dure attaque contre l'histoire des religions et les *Religions orientales* de F. Cumont en particulier. Je ne suis sans doute pas la seule à avoir le sentiment que ce texte naît aussi sous la plume d'un homme qui a besoin de regagner, aux yeux de Rome, crédibilité et confiance sur le plan de l'orthodoxie et de la lutte contre un certain modernisme et qui, peut-être, force un peu la dose. C'est en tout état de cause, à mon sens, une remarquable illustration du dialogue de sourds qui existait alors entre historiens et théologiens.

"La science des religions s'est trop empressée de tirer des conclusions de l'histoire des religions", lance d'entrée de jeu le directeur de l'École biblique. L'idée fondamentale que Lagrange veut combattre est que les origines du christianisme doivent être recherchées "dans l'évolution des croyances" alors que "le christianisme est trop original pour qu'on essaie sérieusement d'en faire un conglomérat" : "il nous est absolument impossible de souscrire à ce jugement, et nous demandons à l'éminent auteur la permission de lui soumettre nos raisons". Cette allusion renvoie explicitement à l'œuvre de F. Cumont, donc à la filière religions hellénistiques - religions orientales - christianisme, bref à une vision qui doit assurément quelque chose à l'"évolutionnisme", à une sorte de darwinisme historico-religieux. Lagrange souligne certes l'érudition très remarquable de F. Cumont, la vigueur de sa pensée et son respect pour les croyances chrétiennes, mais il en conteste les thèses fondamentales : "on retire de sa synthèse l'impression que le paganisme s'était haussé au niveau du christianisme". Lagrange, en théologien, raisonne en termes de hiérarchie des religions, donc de supériorité du christianisme, alors que Cumont, en historien, s'efforce seulement de comprendre et d'expliquer, sans juger²⁸ : qui pourrait encore, même parmi les théologiens, parler des sacrifices humains comme d'une "tare des cultes sémitiques", de la "prostitution sacrée, sous son mode le plus répugnant", des "penchants dépravés" de la déesse syrienne ou encore du "grossier naturalisme" qui "n'était pas le seul péché de la religion isiaque"; bref, pour lui, "du sang qui coulait dans ces

²⁶ Cf. C. Theobald, "Le père Lagrange", p. 49-64, avec toute la bibliographie récente sur le sujet et des pages très éclairantes sur les rapports entre Lagrange, Battifol, Duchesne et Loisy. Le père M. Gilbert a consacré une étude aux relations scientifiques et épistolaires entre F. Cumont et M.-J. Lagrange, à paraître dans *Les Études classiques*.

²⁷ p. 69-130.

²⁸ Ce qui ne l'empêche nullement d'avoir ses propres évaluations morales, y compris sur les phénomènes religieux qu'il étudie; cf. mon étude annoncée à la note 18. Lagrange affirme du reste : "M. Cumont s'est exprimé là-dessus [sur le caractère répugnant de la prostitution sacrée] avec toute la vigueur désirable".

mystères, aucune vertu n'a germé". Lagrange reproche à F. Cumont de brouiller les esprits en utilisant pour parler des religions païennes une terminologie chrétienne (par exemple, lorsqu'il parle de "vêpres isiaques" ou de "communion mithriaque"), comme pour induire l'idée d'un syncrétisme qui reste pourtant à démontrer : "nulle part ailleurs que dans la science (!) des religions on ne tolérerait une méthode aussi défectueuse". Cela dit, la lecture du texte de Lagrange montre que sa manière de s'exprimer n'est pas non plus "innocente"; à propos des Syriens et des Juifs, il parle d'hommes "insinuants (...), persuadés que leur finesse et leur génie de l'intrigue les rendent supérieurs aux bonnes gens d'Occident". Bref, partant de la *petitio principis* selon laquelle le concept du divin chez les Sémites – seule l'Égypte se sauve quelque peu – repose sur des "personnalités peu sympathiques et qu'ils n'ont jamais aimées", Lagrange, loin d'accepter l'idée que les religions orientales aient pu préparer la voie du christianisme et que "les deux croyances opposées se meuvent dans la même sphère intellectuelle et morale", pour reprendre les termes de F. Cumont, les considère comme une erreur, une aberration : "avant d'embrasser une foi nouvelle, il fallait avouer qu'on s'était trompé". "Ce sont bien toutes les forces de l'esprit humain, pour ne pas dire, avec les Pères, des démons, qui barraient la route à la vérité que prêchait le christianisme". On le constate : les deux perspectives ne peuvent se rencontrer et, en dépit de son ouverture d'esprit à l'égard de la méthode critique et historique, Lagrange condamne l'approche de F. Cumont, en vertu de laquelle le christianisme ne naît pas du "doigt de Dieu", mais d'une longue évolution historique. Dans ces conditions, de gauche et de droite, si l'on peut s'exprimer ainsi, F. Cumont fut désigné comme un penseur, un historien dont les thèses méritaient d'être combattues. Elles le furent donc très logiquement par les catholiques belges qui détenaient le pouvoir sur le haut enseignement.

Dans l'affaire de Gand, l'objectif de F. Cumont n'était en définitive ni politique ni polémique : il était purement et simplement scientifique puisqu'il s'agissait de défendre la liberté de pensée et d'expression de l'historien. Un fil direct relie, j'ai essayé de vous le montrer, la Préface des *Religions orientales* à l'affaire de Gand : tels étaient les risques du métier d'historien des religions en 1910. En quittant Gand et la Belgique, F. Cumont s'est en fait concédé le don le plus précieux pour un savant : une liberté intellectuelle sans entrave.